

**BORDEREAU DES AVIS D'INVALIDATION**  
selon la regle 19 du Règlement d'exécution commun à l'Arrangement  
et au Protocole de Madrid

26 62/1881  
65 22

Pays: **KIRGHIZISTAN**

	<b>NUMERO INTERNATIONAL</b>
1	1290457

**ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID  
CONCERNANT L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL DES MARQUES**

**AVIS D'INVALIDATION**

*62/1881*  
*26 05 22* **notifié au Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété  
Intellectuelle (OMPI)**

selon l'article 5 de l'Arrangement et du Protocole de Madrid

I. Administration qui a prononcé le refus: Agence d'État de la propriété intellectuelle et de l'innovations relevant du Cabinet des Ministres de la République Kirghize 62, rue Moskovskaya Bichkek , 720021 République Kirghize
II. Numéro de l'enregistrement international faisant l'objet du refus: <b>1 290 457</b>
III. Nom et adresse du titulaire de l'enregistrement international faisant l'objet du refus: FHU Jaroslaw Wolski ul. Bajkowa 28 PL-75-710 Koszalin (PL)
IV. Conformément a la regle 19 du Reglement d'exécution commun a l'Arrangement et au Protocole de Madrid, le Jugement de Bishkek a fait l'invalidation de la marque susmentionnée.
V. <b>Motifs</b> : la decision du Jugement de Bishkek a partir de 15 avril 2022  Conformément au <b>Status provisoir de la propriété industrielle au Kirghizistan</b> , il n'est pas admissible de faire valoir le recours contre cette decision parce que tous les delais pour cela sont passés.
VI. <input checked="" type="checkbox"/> Invalidation pour la totalité des produits et / ou services <input type="checkbox"/> Invalidation pour les produits et / ou services suivants:
VII. Date a laquelle le refus a été prononcé: 26.05.2022
VIII. Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie le refus: 